

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles
et des Relations avec les institutions

**NOTE D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE
MINISTRE DU TRAVAIL, DU DIALOGUE SOCIAL,
DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

- Monsieur le Directeur du Bureau Pays de l'OIT à Dakar,
- Mesdames Messieurs les membres de la Cellule tripartite de suivi (CTS) du PAMODEC;
- Messieurs les Représentants des organisations d'employeurs;
- Messieurs les Représentants des travailleurs;
- Mesdames Messieurs les participants;
- Cher(es) invité(es);
- Mesdames Messieurs;

Je voudrais, à l'entame de mon propos, exprimer ma joie d'être avec vous ce matin pour participer à cette importante conférence-débat sur la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), un thème majeur de notre époque et une préoccupation de tous les acteurs sociaux.

Je vous remercie donc d'avoir bien voulu m'associer à vos travaux et vous félicite surtout pour la pertinence du thème choisi, ainsi que la richesse des panels qui seront animés par d'éminents experts durant vos deux jours de travaux.

En effet, le thème central de vos conclaves qui porte sur:

«Comment favoriser un meilleur respect des droits sociaux et un développement inclusif par la RSE» trouve sa pertinence dans son actualité et sa corrélation avec les politiques publiques du Sénégal, dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent et du plan d'action du Pacte national de stabilité sociale et d'émergence économique (PNSSEE), deux instruments du Gouvernement du Président Macky SALL qui accordent une place centrale à la question du respect des droits sociaux dans leur globalité.

La RSE qui prend en charge les aspects sociaux et environnementaux de toutes les parties prenantes de l'entreprise constitue, à n'en pas douter, un moyen stratégique pour l'atteinte des objectifs de la politique sociale du Gouvernement du Sénégal.

Soyez donc remerciés pour le choix de ce thème. Les résultats de vos travaux seront sans doute une contribution de qualité à la réalisation des objectifs que se fixent nos Etats pour la promotion du travail décent dans le cadre la politique globale de l'Organisation international du travail (OIT).

A ce titre, les entreprises, à travers leur politique de responsabilité sociétale, ont un rôle de premier ordre à jouer en raison de leur poids économique et social dans les pays, notamment, en voie de développement comme le Sénégal.

En effet, le pilier essentiel sur lequel doit reposer la RSE, c'est le respect préalable de la législation sociale des Etats d'implantation des entreprises et des droits sociaux au sens large du terme, sans occulter les aspects environnementaux qui sont aussi importants.

Dans cette perspective, la RSE ne doit pas être perçue

comme un simple outil ou une nouvelle forme de communication ou de promotion de l'entreprise, mais une véritable appropriation de sa dimension sociale au profit des travailleurs, des pouvoirs publics, de la société et de l'environnement de travail, bref, de tous les acteurs intervenant dans sa chaîne de production.

Vous en conviendrez avec moi, ce n'est que dans une totale sécurité des travailleurs et de leurs familles que l'entreprise pourra tirer le maximum de leurs performances pour assurer sa meilleure productivité et sa constante compétitivité, dans un monde en perpétuelle compétition.

La RSE est, en ce sens, un gage de performance de l'entreprise et un véritable facteur de stabilité et de progrès social. Elle contribue aussi indubitablement au meilleur respect des droits sociaux en tant que cadre privilégié de raffermissement des relations professionnelles en favorisant un dialogue social constructif au sein des entreprises. Elle constitue, par ricochet, une garantie de stabilité économique et sociale pour nos pays qui aspirent à l'émergence.

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour réitérer mes vives félicitations à tous les participants à vos importants conclaves et aux différents panélistes qui vont apporter des réponses objectives et instructives à la problématique de votre thème. Et ce pour la réussite de toute politique de RSE.

Soyez donc assurés de toute l'attention que mon département, chargé de veiller au respect de la législation sociale, accordera aux conclusions qui sortiront de vos importants travaux, pour favoriser un meilleur devenir de l'entreprise et du monde du travail en général.

A cet égard, je puis vous réaffirmer ici toute la disponibilité

du Gouvernement du Sénégal à veiller constamment au meilleur respect des droits sociaux des acteurs de l'entreprise. Sous l'autorité du Chef de l'Etat, le Président Macky SALL et la direction éclairée de son Premier Ministre, il encouragera toute politique de RSE qui contribuerait à la consolidation du climat de dialogue et de concertation permanente entre les partenaires sociaux dans les cadres du PNSSEE et du Haut Conseil du Dialogue Social.

Sous ce rapport, j'exhorte tout le patronat de notre pays à accorder à la RSE plus d'importance dans leurs stratégies managériales.

C'est par ces mots de félicitations et d'encouragement que je déclare ouverte la conférence-débat organisée par la cellule tripartite de suivi du PAMODEC/BIT sur le thème: « *comment favoriser un meilleur respect des droits sociaux et un développement inclusif par la RSE* ».

Je vous remercie de votre aimable attention